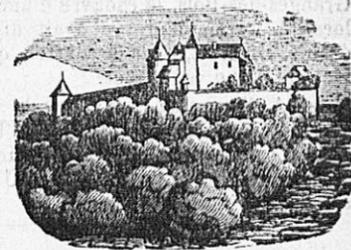




# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
 » » 6 mois, » 2 50  
 Étranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annances : Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
 port.

95 cent. le mètre.  
 30 » »  
 50 » »  
 50 » »  
 90 » »  
 95 » »  
 95 » »  
 95 » »  
 50 » »  
 25 » »  
 20 » »  
 40 » »  
 20 » »  
 50 » »  
 25 » pièce.  
 95 » la paire.  
 70 » pièce.

BULLE, le 16 décembre 1892.

**L'assurance obligatoire.** — (Suite et fin.)

Or, à notre avis, la manière dont le législateur peut intervenir de la façon la plus efficace, et dans l'intérêt des assurés eux-mêmes et de l'assurance, en encourageant, d'un côté, et en punissant, de l'autre, est la suivante :

La loi, en vertu de laquelle l'assurance obligatoire sera créée, établirait :

Une commission de taxation chargée d'évaluer toutes les pièces de bétail existant dans notre canton, se présentera chez tous les propriétaires du canton, munie de pleins pouvoirs, dès que la loi sera promulguée;

Après avoir évalué toutes les bêtes présentes, non seulement au prix du marché du jour, mais en prenant une moyenne entre les prix du moment et ceux qu'on peut fixer, approximativement, six mois plus tard.

Cette commission sera surtout chargée de diviser toutes les écuries — qu'elles contiennent peu ou beaucoup de bêtes, — de manière à répartir le bétail qu'elles abritent en trois classes.

**Première classe.** — Les bêtes se trouvant dans les conditions hygiéniques les plus propres à prévenir toutes maladies contagieuses et autres;

**Deuxième classe.** — Les bêtes se trouvant dans des conditions hygiéniques inférieures, mais présentant cependant encore certaines garanties réelles;

**Troisième classe.** — Les bêtes se trouvant dans des conditions hygiéniques défectueuses.

Les propriétaires dont les animaux auraient droit de figurer dans la première classe, — la taxe d'assurance étant, par exemple, fixée à 10 ‰ de la valeur taxée, — n'auraient à payer que 5 ‰; ceux de la seconde, que 7 ‰; par contre, ceux de la troisième devraient payer 18 ‰, afin d'équilibrer le budget.

La commission taxatrice ferait deux tournées par an. A chacune de ces tournées, comme encouragement, elle ferait passer de la troisième classe en deuxième, de la deuxième en première, toutes les bêtes dont les propriétaires auraient sérieusement amélioré les conditions hygiéniques.

Tels seraient les encouragements.

Par contre, les pénalités consisteraient :

1° Au début, dans l'inscription des bêtes dans une classe inférieure; puis, après la première visite de la commission, le classement, — par exemple en troisième classe, — des bêtes inscrites à la seconde classe, lors de la visite précédente.

2° Le droit, par l'assurance, de refuser de payer aucune indemnité à tout propriétaire de bêtes assurées qui :

a) pendant trois ans, n'aura pu faire figurer son bétail que dans la troisième classe;

b) par négligence ou fausse économie, n'aura appelé un vétérinaire patenté que lorsque ses bêtes auront été depuis longtemps malades, de sorte que la vente de leurs dépouilles, ou ne soit plus possible — par mesure de sécurité de la santé publique — ou ne puisse plus être faite que dans des conditions défectueuses prouvant soit sa négligence, soit sa fausse économie;

c) par suite de négligence, ou par esprit de gain, aura vendu une ou plusieurs bêtes de bétail atteintes de maladies infectieuses.

Il nous paraît que, si le législateur édictait et ces encouragements et ces pénalités, une barrière sérieuse viendrait mettre à l'abri — pour autant que cela se peut faire — une des parties les plus importantes de notre fortune publique et des ressources de nos concitoyens; et c'est parce que nous en sommes persuadés, au risque de fatiguer une partie de nos lecteurs — et surtout de nos lectrices que nous avons tenu à consacrer une si large place à la question de l'assurance obligatoire.

Nous serons très heureux de donner l'hospitalité de nos colonnes à tous ceux qui voudront bien nous adresser quelques renseignements ou quelques critiques relativement à cette importante question.

## NOUVELLES DE LA SUISSE

Assemblée fédérale.

Mardi 13 décembre, le Conseil des Etats a voté, sans opposition, un arrêté accordant au Conseil fédé-

ral un crédit supplémentaire pour une nouvelle commande de 25,000 fusils modèle 89, avec la munition à raison de 300 cartouches à balle par fusil.

Aux Etats, M. Bossy (Fribourg) combat l'entrée en matière sur le projet du monopole des allumettes. Le monopole est bien compromis.

Nous apprenons avec une très sérieuse satisfaction la nomination de M. Lachenal au Conseil fédéral, en remplacement de M. Droz.

La retraite de M. Droz était une perte très grande pour la Confédération; il n'était pas possible de la combler mieux qu'en appelant M. Lachenal à lui succéder.

M. Lachenal a été nommé par 139 voix. La majorité absolue était de 85 voix.

Le Cercle des Arts et Métiers de Bulle lui a adressé immédiatement, par télégraphe, ses félicitations patriotiques.

M. Schenk est nommé président de la Confédération; M. Frey, vice-président.

Sont nommés au Tribunal fédéral : MM. Morel, Stamm, Bläsi, Weber, Broje, Haffner, Soldan, Klausen, Soldati — M. Haffner est nommé président et M. Broje, vice-président.

La droite a pris encore diverses décisions au sujet de quelques projets pendants devant les Chambres fédérales. A une faible majorité, elle a décidé de ne point prendre d'attitude de groupe contre le monopole des allumettes.

**St-Gall.** — En entrant dans une étable du Walsenberg, commune de Wartau, des vachers trouvèrent sur le sol le cadavre d'un de leurs camarades. Le malheureux avait eu le crâne enfoncé par un coup de corne qui lui avait d'abord crevé un œil. Sur le corps du pauvre garçon gisait un bœuf, que des coups de corne avaient également maltraité, mais qui vivait encore.

**Vaud.** — Le *Démocrate* de Payerne annonce que des bûcherons ont trouvé, lundi dernier, près de

porté par le feu de la passion, oh! oui, je t'aime toujours!... Je t'aime, je t'aime, je t'adore!

Mme Palmers était si loin de soupçonner la vérité qu'elle ne comprit pas immédiatement.

Souriante, heureuse, elle s'inclina et mit un baiser sur le front du jeune homme, ce qu'elle n'avait pas fait depuis longtemps.

— Ah! tu me rends fou de bonheur! exclama-t-il. Et il l'étreignit fortement.

Cette fois, la jeune femme tressaillit jusqu'au fond des entrailles. Elle comprenait enfin!

Elle pâlit, se rejeta en arrière éperdue et s'écria d'une voix étranglée :

— Henri! Mon Dieu!

— Tu veux une explication, je te la donne; je n'ai plus à cacher mon secret, je te le livre! Je t'aime, je t'aime!

— Malheureux!

— Je t'aime!

— Henri, c'est du délire, tu es fou!

— Fou d'amour, de cet amour ardent que tu m'as inspiré et qui remplit tout mon être!

— Mon Dieu!

— Je t'aime!

— Oh! oh! oh!

— Je t'aime, je t'adore!

— Mais tu es mon fils, je suis ta mère!

— Non, non, non! Vous êtes la femme qui a fait battre mon cœur, qui a éveillé mon âme, qui m'a révélé les mystères de la vie, les splendeurs du ciel, la femme qui m'a fait connaître les enivrantes extases de l'amour!

Mme Palmers ne pouvait s'y méprendre; les paroles du jeune homme, les intonations et les vibrations de sa voix révélaient une passion violente et d'autant plus terrible qu'elle avait été longtemps contenue.

La jeune femme était atterrée.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 77

## PETITE MÈRE

PAR  
 ÉMILE RICHEBOURG

— Pourquoi veux-tu me quitter si vite? demanda la jeune femme.

— Mais... balbutia-t-il.

— Est-ce que tu as le désir de faire une promenade?

— Non.

— Eh bien, alors?

— Je vais aller travailler un peu.

— Après avoir travaillé une partie de la matinée, tu peux bien te reposer quelques instants. Il fait aujourd'hui une chaleur étonnante et l'on est très bien ici. Reste encore un peu avec moi, cela me fera plaisir.

— S'il en est ainsi, je veux bien.

Il se rassit.

La jeune femme travaillait à une broderie. Henri, ne craignant pas d'être surpris, la dévorait des yeux.

Après avoir assez longtemps hésité, Mme Palmers posa son ouvrage sur la petite table placée à portée de sa main et reprit la parole.

— Henri, dit-elle, en le regardant fixement, tu es bien changé pour celle que tu appelais autrefois ta petite mère et ce n'est pas d'aujourd'hui que mon affection pour toi s'en effraye. Qu'est-ce que cela signifie? Pourquoi cette tristesse qui tient ton front constamment assombri? Tu souffres, c'est visible, même pour des étrangers. Oh! ne cherche pas à te défendre encore par des dénégations, ce serait inutile; vas, tu n'as pas réussi à me tromper... Tu as un chagrin, quelle en est

la cause? Il faut que je la connaisse... Je ne veux plus vivre ainsi, moi. Cela dure depuis trop longtemps, il faut que cela ait une fin et c'est pourquoi j'ai résolu d'avoir aujourd'hui avec toi, mon ami, une sérieuse explication.

Le jeune homme était devenu affreusement pâle.

La belle-mère secoua tristement la tête.

— Ecoute, reprit-elle, je ne veux pas supposer que ton affection pour moi se soit atténuée; et pourtant... Il eut un mouvement brusque.

— Mais, continua-t-elle, si notre existence en commun, sous le même toit, te pèse, nous nous séparerons; l'un de nous restera ici, l'autre ira demeurer ailleurs.

— Je ne veux pas que vous me quittiez, je ne veux pas me séparer de vous! s'écria-t-il avec une sorte d'emportement; si vous alliez au bout du monde, je vous y suivrais.

— Mais je ne sais quoi m'imaginer! répliqua-t-elle. Voyons, qu'est-ce que je t'ai fait? As-tu à te plaindre de moi?

— Oh! non.

— Je ne suis pas changée, moi, je suis toujours la même.

Il baissa la tête. Elle continua :

— Quand j'ai vu cesser entre nous cette intimité, qui avait été le charme de ma vie depuis la mort de ton père, j'ai éprouvé en même temps une grande surprise et une profonde douleur; j'ai cru, tout d'abord, que le lien qui nous unissait s'était brusquement rompu, que, pour une cause ou pour une autre, tu avais cessé de m'aimer.

Un sourire amer crispa ses lèvres.

— Ah! vous avez cru cela, fit-il.

— Oh! un instant seulement. Une idée mauvaise qui n'a fait que passer. Oh! oui, tu m'aimais toujours, n'est-ce pas, mon Henri, mon fils bien-aimé?

Les yeux du jeune homme lancèrent des flammes.

Un tremblement nerveux le secouait de la tête aux pieds.

Il se leva, rebomba à genoux devant la jeune femme et, s'emparant de ses deux mains :

— Si je t'aime toujours! s'écria-t-il avec transport, em-

DAMES

lit  
 le mètre.

personne peut

LE

[824

demande

d'âge mûr et munie de bonnes

bureau du journal. [793

demande

boulangier-pâtissier.

bureau du journal. [829

e Lenz, imprimeur-éditeur.

Granges-des-Bois, le cadavre d'une femme de cette localité. La malheureuse avait disparu le 5 juillet écoulé. On croit, dans la contrée, que Mme X. a été victime d'une vengeance.

— A l'occasion des fêtes de Galilée, la faculté des lettres et de philosophie de l'Université de Padoue a conféré le grade de docteur *honoris causa* à M. Georges Favay, recteur de l'Université de Lausanne.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

**France.** — La Commission des douanes a décidé, mardi matin, par 15 voix contre 14, de proposer à la Chambre de passer à la discussion des articles des traités franco-suisse.

M. Méline a été nommé rapporteur général.

— En présence des allégations portées contre lui, dans l'affaire du Panama, M. Rouvier, ministre des finances, voulant s'expliquer sans qu'on puisse l'accuser de subordonner sa conduite à une question de portefeuille, a donné sa démission de ministre des finances.

**Belgique.** — Lundi soir, les socialistes, sortant d'un meeting, à Gand, ont tenté de manifester dans la rue et ont assailli la police à coups de couteau, de poignard et de revolver.

Trois agents et le secrétaire du commissaire ont été grièvement blessés.

On a opéré de nombreuses arrestations.

**Autriche-Hongrie.** — Dans les environs du Reichenberg, en Bohême, on vient de découvrir les cadavres de trois personnes qui sont mortes de froid, pendant les tourmentes de neige de ces derniers jours.

**Angleterre.** — Dans un discours qu'il a prononcé à Boyt, M. Dillon a annoncé que le *Home rule* sera offert à l'Irlande avant deux mois.

**Etats-Unis.** — M. Harrison a nommé ministre des Etats-Unis en Suisse, M. Chney.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — *Séance du 10 décembre 1892.* — Les communes de Morlon et de Sales (Gruyère) sont autorisées à faire une coupe extraordinaire de bois; celle de Mannens-Grandsivaz à lever un impôt et celle de Meyriez à acheter divers immeubles.

— On approuve les statuts des Sociétés de laiterie d'Attalens et de Broc.

— M. Notz, Gottlieb, de Chardonnay (Vaud), est autorisé à pratiquer l'art vétérinaire dans le canton.

— Sont confirmés dans leurs fonctions les titulaires suivants :

M. Bourqui, Adrien, syndic de la commune de Murist;

M. Grandjean, Eugène, syndic de la commune du Crêt;

M. Risold, Jean, syndic de la commune de Vuilly-le-Bas;

M. Siffert, Jacob, syndic de la commune de Wal-lenbuch;

MM. Egger, Jean, et Schorro, Rodolphe, administrateurs de la Régie de Cormondes;

M. Wuillier, Alexandre, greffier près le Tribunal de l'arrondissement de la Sarine;

M. Gendre, Alexandre, préposé de l'office de poursuite du district de la Sarine;

M. Blanchard, Théodore, préposé de l'office de poursuite du district de la Singine;

M. Nicolet, Pierre, préposé de l'office de poursuite du district du Lac;

M. Mauroux, Adrien, préposé de l'office de poursuite du district de la Glâne;

M. Brasey, Edmond, préposé de l'office de poursuite du district de la Broye;

M. Monnard, Alfred, préposé de l'office des poursuites du district de la Veveyse;

M. Tercier, Isidore, registrateur de la Chancellerie d'Etat;

M. Boschung, Joseph, débitant de sel à Wunnewyl;

M. Fasel, Jean, débitant de sel à Bœsingen;

M. Tornare, François, débitant de sel à Charmey.

— On accepte la démission de M. Rime, Tobie, tit., en sa qualité de syndic de la commune de Gruyères, avec remerciements pour les services rendus, et on nomme, en son lieu et place, M. Murith, Alfred, conseiller communal à Gruyères.

**Nomination.** — Le Conseil fédéral a promu au grade de lieutenant du génie M. Emile Pilloud, de Châtel-St-Denis, à Fribourg.

**Décès.** — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Pauchard, ancien syndic à Chandon, contrôleur des routes de la Basse-Broye, survenue lundi soir, à 11 heures.

GRUYÈRE

**Affaire Currat.** — L'affaire du garde-chasse Currat s'est terminée mercredi par un acquittement, après une brillante plaidoirie de son défenseur, M. l'avocat Girod, de Fribourg.

Dans les débats, un témoin, entre autres, a raconté des faits qui font pressentir des mœurs singulièrement barbares chez certains braconniers des cantons voisins.

Pour nous, dans cette affaire, nous ne voyons que le côté absolument triste qu'elle présente. Nous envisageons que, dans des questions semblables, le devoir de la presse n'est point d'appuyer sur des détails d'audience, qui ne sont propres qu'à satisfaire des curiosités malsaines.

Il y a eu deux victimes : et celle qui a perdu la vie, et celle qui, trop fidèle à sa consigne, a exagéré certainement les devoirs que lui imposait sa charge.

Il vaut mieux jeter un voile sur ces tristes thèses. Dans l'intérêt bien entendu de l'acquitte d'hier, que le ministère public, le premier, s'est plu à représenter comme un homme et un citoyen modèle, nous aimerions à ne plus voir son nom, au moins pendant un certain temps, sur la liste des gardes-chasse de notre canton.

Il y a des malheurs qui imposent l'obscurité absolue.

**Concert.** — Une bonne œuvre et une charmante après-midi, tel sera le résultat que la Société de chant de Grandvillard et M. Currat, notaire, donneront dimanche prochain, à 2 h. après midi, à l'hôtel du Vanil-Noir, à Grandvillard, au profit des pauvres de cette commune, et avec le concours de MM. Meister, directeur de musique, Huguenin, professeur, et Magnin, instituteur à Vuadens. (Voir aux annonces.)

Tous ceux — et ils sont heureusement nombreux parmi nous — qui ont à cœur de soulager les infortunes, tiendront à aller se réjouir tous, en faisant du bien.

**Assemblée.** — Dimanche 18 décembre prochain, à 2 heures après midi, assemblée annuelle obligatoire de la **Société des métiers et arts industriels de la Gruyère**, à l'Hôtel de Ville, à Bulle.

*Tractanda* : 1. Rapport de vérification des comptes; 2. Rapport annuel de gestion; 3. Nomination du comité.

Le Comité.

CAUSERIE DU FOYER

L'hiver. (Suite.)

Hélas! malheureusement, chez nous, comme partout, toutes les femmes ne sont pas bonnes ménagères. Oh! qu'on ne leur jette pas la pierre, à ces infortunées : volontairement ou involontairement, elles sont privées des plus grandes et des meilleures jouissances qu'il soit donné à une femme d'éprouver. Et puis, maris, si vos femmes ne remplissent pas exactement, avec zèle et entrain, tous leurs devoirs de ménagères, êtes vous bien sûrs que ce ne soit pas en grande partie votre faute? Les premiers temps de votre mariage, ou après, l'époque importe peu, ne vous est-il jamais arrivé, rentrant dans votre « chez-vous » bien propre, bien coquettement arrangé par votre bonne petite femme, ou par orgueil, ou par stupidité — Dieu veuille pour vous que ce ne soit pas parce que vous aviez par trop fêté Bacchus, — de ne pas faire semblant de rien voir, ou de ne rien voir, en effet, ou de voir si trouble qu'en réalité vous n'avez rien vu? Ou bien, les pieds couverts de boue, n'avez point affreusement sali le plancher que la pauvre avait frotté avec tant de soin? Qui sait, ces taches grises, noirâtres, qui maculent un peu partout, non seulement le parquet, mais encore certains meubles, ne sont-elles pas des témoignages irrécusables de la négligence que vous apportez à vider votre pipe, à faire tomber dans le cendrier la cendre de vos cigares ou de vos cigarettes? — Et vous vous étonnez, après cela, que votre femme, peu à peu, néglige de frotter le plancher et de soigner votre mobilier, elle, à qui vous n'avez jamais témoigné, ni par vos actes, ni par vos paroles, que vous prêtiez la moindre attention à ces détails, à ces « affaires de femme », comme vous dites avec un haussement d'épaules méprisant, détails et affaires qui sont pourtant des facteurs, et de la plus grande importance, de la santé et du bonheur du foyer! (A suivre.)

L'ÉTINCELLE, par T. COMBE. Neuchâtel, Attinger frères, éditeurs. — 1 vol. : 3 fr. 50.

Voulez-vous passer une charmante soirée? Croyez-moi, je parle par expérience, faites ce que je viens de faire : prenez le nouveau volume de T. Combe, que les si consciencieux éditeurs Attinger, de Neuchâtel, ont publié il y a quelques jours, isolez-vous au coin de votre feu, laissant tomber la neige si froidement monotone, et lisez.

Oh! avec quelles bonnes gens vous allez vous trouver! ils ont sans doute chacun leurs petits défauts, mais de ces défauts qui sont, en quelque sorte, une parure, parce qu'ils n'ont rien de bas, rien de faux, qu'ils ne sont, pourrait-on dire, que l'expression de certaines vertus.

Dans cette étude, presque toute psychologique, mais de cette psychologie gracieuse, qui ne peut naître que dans le cœur d'une femme artiste, pas d'intrigue, pas de roman proprement dit, mais une suite de tableaux pris sur le fait, d'une grâce constante dans leur réalisme élevé, où pas une note ne détonne, mais où règne une harmonie sereine, un peu pâle parfois, mais toujours d'une grande douceur; quelque chose comme une aurore d'automne, où les premiers rayons du soleil teintent d'un rose pâle et léger les brumes grises s'élevant des hauts plateaux frémissant déjà sous les premiers souffles de l'hiver.

Au point de vue de la *trame*, proprement dite, dans ce joli ouvrage que nous a tissé T. Combe; jusqu'à un certain point, nous regrettons la manière dont elle arrête ses derniers fils. Nous aurions voulu être de la *noce de Zoé*, son petit bijou de fiancée, et puis aussi offrir un plat d'argent et des fleurs au bisaïeul centenaire, le jour de son jubilé. Et pourtant, il y a beaucoup d'art, et du meilleur, dans la chute du dernier chapitre.

Lisez l'*Étincelle* de T. Combe, comme je vous l'ai dit, et après avoir fermé le volume, lectrices et lecteurs, vous me direz si, pendant de bons moments encore, tout en regardant la bûche se consumer lentement dans la cheminée, votre imagination et votre cœur aussi ne continueront pas à suivre l'auteur dans son œuvre créatrice, en achevant, en vous-même, l'œuvre commencée d'une aussi charmante façon.

C'est très fort, mademoiselle, de forcer ses lecteurs à devenir auteurs eux-mêmes! P. H.

**Couvertures laine de lit bétail & chevaux** — sans défaut — de fr. 1.75 à fr. 29.50 franco à domicile par le dépôt de fabrique **F. Jelmoli, à Zurich**. Echantillons de toutes les qualités en blanc, rouge et multicolore franco par retour. [167]

Madame veuve BETTSCHEN-BORLOZ et famille, à Montreux, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion des funérailles de **M. F. Bettschen**, se font un devoir d'exprimer aux amis et connaissances du cher défunt leurs vifs sentiments de reconnaissance. [831]

**A LOUER**  
Jolie chambre meublée. — S'adresser au bureau du journal. [822]

**A VENDRE**  
Un bois de traineau (pour 1 cheval), primé à l'Exposition de Fribourg. — S'adresser à J. POFRET, menuisier-ébéniste, place du Marché au bétail, Bulle. [836]

**CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS DE BULLE**  
Assemblée générale, au local du Cercle, le **dimanche 18 décembre**, à 2 heures après midi.  
*Tractanda* :  
1° Réception des candidats;  
2° Fixation du banquet;  
3° Nomination des vérificateurs des comptes;  
4° Mise des journaux;  
5° Propositions diverses.  
Bulle, le 14 décembre 1892.  
[832] La Commission.

**AVIS**  
Pendant la saison d'hiver, on trouvera chez le soussigné de bonnes **pommes de terre** au prix courant.  
**Xavier Geisenhoff**, près la laiterie, Bulle. [837]

**M<sup>me</sup> Demillac**,  
couturière, de Genève,  
avise l'honorable public de **BULLE** et des environs qu'elle vient de s'établir dans cette ville dans la maison de **Mme Remy-Haffen**, confiserie. [821]  
Elle se recommande par ses prix modérés.

**CHOUCROUTE**  
de **STRASBOURG** et de **BERNE**  
GROS ET DÉTAIL  
chez **L. & C. Barras**,  
vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. [697]

**On demande**  
un **apprenti boulanger-pâtissier**.  
Entrée de suite.  
S'adresser au bureau du journal. [829]

**Cassée**  
à la **Croix-Blanche**, à **Riaz**,  
le 25 courant, jour de Noël.  
Invitation cordiale. [841]

**A VENDRE**  
J'offre à vendre du bon **foin** maigre à distraire.  
[839] **Xavier MORAND**, au Pâquier.

**A louer :**  
Un joli **appartement** presque tout neuf. Entrée à volonté. Pour renseignements, s'adresser à **Pierre RUFFREUX**, Villarbeney. [809]

**A LOUER**  
De gré à gré, l'estivage des **Villieux** et du **Petit-Chalet-Neuf**. — S'adresser à **Séraphine DUPASQUIER**, à Vuadens. [838]

**Lun**  
dès les 2 h  
Ville, le Co  
en location  
folle enchèr  
la ville pou  
Bulle, le  
827]

**Mis**  
**Lundi**  
bois prépa  
**Combes**,  
lons sapin  
9 billes orn  
des misera  
mises comm  
des Adoux,

**Mercr**  
dans la fo  
50 moules l  
sapin, 60 bi  
nes, 50 car  
de branches  
ses comm  
trée de la f  
L'insp  
828]

**Mis**  
Le **tund**  
midi, à l'A  
Cavissens,  
exposera à  
meuble suiv  
Art. 469.  
37 ares  
taxé 37  
Bulle, le  
823]

**Mis**  
Le vend  
la commune  
voie de mis  
bois, foyard  
de billes fo  
Rendez-v  
tin, à l'Hôt  
833]

**N**  
**Comm**  
Son  
**TOUR**

sp  
**Gra**  
**La**

**J. CR**

**Conf**  
**RIC**

**Cadeau**



FOYER

(Suite.)

chez nous, comme par-  
ont pas bonnes ménagè-  
pas la pierre, à ces in-  
 involontairement, elles  
s et des meilleures jouis-  
une femme d'éprouver.  
nes ne remplissent pas  
rain, tous leurs devoirs  
s sûrs que ce ne soit pas  
? Les premiers temps de  
époque importe peu, ne  
trant dans votre « chez-  
quètement arrangé par  
ou par orgueil, ou par  
r vous que ce ne soit pas  
ppété Bacchus, — de  
à voir, ou de ne rien voir,  
ble qu'en réalité vous  
pieds couverts de boue,  
sali le plancher que la  
de soin? Qui sait, ces  
maculent un peu partout,  
ais encore certains meu-  
émoignages irrécusables  
apportez à vider votre  
cendrier la cendre de  
ites? — Et vous vous  
e femme, peu à peu, né-  
t de soigner votre mo-  
jamais témoigné, ni par  
es, que vous prêtiez la  
ils, à ces « affaires de  
avec un haussement d'é-  
affaires qui sont pourtant  
ande importance, de la  
! (A suivre.)

Neuchâtel, Attinger frères,  
l. : 3 fr. 50.

ante soignée? Croyez-moi, je  
ne je viens de faire : prenez  
e, que les si consciencieux  
ont publié il y a quelques  
tre feu, laissant tomber la  
lisez.  
vous allez vous trouver! ils  
ts défauts, mais de ces dé-  
e, une parure, parce qu'ils  
qu'ils ne sont, pourrait-on  
es vertus,  
nte psychologique, mais de  
ne peut naître que dans le  
intrigue, pas de roman pro-  
bleaux pris sur le fait, d'une  
ne élevé, où pas une note ne  
monie sereine, un peu pâle  
nde douceur; quelque chose  
à les premiers rayons du so-  
ger les brumes grises s'éle-  
nt déjà sous les premiers

proprement dite, dans ce joli  
be; jusqu'à un certain point,  
elle arrête ses derniers fils.  
ce de Zoé, son petit bijou de  
at d'argent et des fleurs au  
on jubilé. Et pourtant, il y a  
dans la chute du dernier cha-

comme je vous l'ai dit, et  
étrices et lecteurs, vous me  
ts encore, tout en regardant  
dans la cheminée, votre ima-  
continueront pas à suivre  
e, en achevant, en vous-même,  
charmante façon.

lit bétail & chevaux  
à fr. 29.50 franco à domi-  
F. Jelmoli, à Zurich.  
nalités en blanc, rouge et  
[167]

Cassée  
e-Blanche, à Riaz,  
ourant, jour de Noël.  
itation cordiale. [841]

VENDRE  
re du bon foïn maigre à dis-  
avier MORAND, au Pâquier.

ouer :  
ement presque tout neuf.  
é. Pour renseignements, s'a-  
RUFFREUX, Villarbeney. [809]

LOUER  
l'estivage des Villieux et du  
f. — S'adresser à Sraphine  
uadens. [838]

**Lundi 19 courant,**  
dès les 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de  
Ville, le Conseil communal de Bulle exposera  
en location, par voie de mises publiques à la  
folle enchère, le transport des balayures de  
la ville pour les années 1893 et 1894.  
Bulle, le 11 décembre 1892.  
827 [ Le Secrétariat communal.

**Mises de bois.**  
**Lundi 19 décembre,** on vendra les  
bois préparés dans la forêt cantonale des  
**Combes**, savoir : 50 moules hêtre, 50 bil-  
lons sapin, 120 billes hêtre, 12 billes tilleul,  
9 billes orme et 10 billes érable. Rendez-vous  
des miseurs à 10 heures près du Châtelet. Les  
mises commenceront à 1 heure, à l'auberge  
des Adoux, à Epagny.

**Mercredi 21 décembre,** on vendra  
dans la forêt cantonale de **Bouleyres** :  
50 moules hêtre, 25 moules sapin, 26 billons  
sapin, 60 billes hêtre, 2 billes érable, 25 ché-  
nes, 50 carrouns, 180 lattes, 8000 fagots, 30 tas  
de branches et 84 poteaux de chêne. Les mi-  
ses commenceront à 9 heures du matin, à l'en-  
trée de la forêt, près de la tuilerie de Bulle.  
L'inspecteur forestier de la Gruyère :  
828] SCHENENBERGER.

**Mises publiques.**  
Le **lundi 19 courant,** à 2 heures après  
midi, à l'Aigle-Noir, à Riaz, Mme Denise  
Cavussens, née Bosson, épouse d'Auguste,  
exposera à vendre en mises publiques l'im-  
meuble suivant, rière la commune de Riaz :  
Art. 469. — En La Fin-Delé, Champ de  
37 ares 53 centiares (417 perches 37 pieds),  
taxé 371 fr.  
Bulle, le 9 décembre 1892.  
823] ANDREY, notaire.

**Mises de bois.**  
Le **vendredi 23 décembre** courant,  
la commune de Broc exposera à vendre, par  
voie de mises publiques, 200 stères de beaux  
bois, foyard et sapin, plus une cinquantaine  
de billes foyard.  
Rendez-vous des miseurs à 9 heures du ma-  
tin, à l'Hôtel de Ville.  
Par ordre :  
833] Le Secrétariat communal.

**Nouveau**  
**Commerce de FARINES**  
Son, avoine, blé comprimé.  
**TOURTEAUX** de sésame blanc.  
Mais et farines  
spécialement pour engrais.  
Graine et farine de lin.  
Le tout de première qualité. [767]  
PRIX TRÈS RÉDUITS  
I. CROTTI, négociant, Bulle.

A LA  
**Confiserie Castella,**  
Place du Tilleul, BULLE  
**RICHE ASSORTIMENT**  
POUR  
Cadeaux de Saint-Nicolas  
ET ÉTRENNES [777]

**Magasin POPULAIRE BULLE**

MEYER-SEYDOUX & Co  
offrent  
pour la saison d'hiver :  
Gilets de chasse, dep. 3 50  
Couvertures de lit, > 7 25  
Manteaux floteurs > 19 50  
Flanelle-coton im-  
pr., larg. 130 cm. > 1 55  
Milaine unie, 95 > 1 10  
Id. à carreaux 95 > 1 15  
Flanelle-coton p<sup>r</sup>  
chemises > 63  
Flanelle-laine p<sup>r</sup>  
chemises > 2 30  
Drap noir pour ja-  
quettes de dames > 6 80

**Magasin POPULAIRE**  
Place des Alpes.  
Meyer-Seydoux & Co.



Qui donne aux pauvres prête à Dieu!  
**Dimanche 18 décembre, à 2 heures après midi,**  
**à l'hôtel du Vanil-Noir, à Grandvillard :**  
**GRAND CONCERT**  
donné par la **Société de chant de Grandvillard** et P. Currat, notaire,  
avec le concours bienveillant de MM. Meister, directeur de musique,  
Huguenin, professeur, et J. Magnin, instituteur,  
au profit des enfants pauvres de la localité.

**PROGRAMME**

1. Ma patrie. Chœur d'hommes . . . L. Liébe.	7. Gruyère la Belle. Valse . . . C. Meister.
2. Ici-bas. Romance p. ténor solo. J. Dupratto.	8. La Charité. Hymne p. ténor solo . . . F. Fawre.
Le Soir . . . A. Thomas.	9. Le Mois de mai. Duettino p. ténor . . . Kücken.
3. Variation sur un thème mon- tagnard pour piano . . . C. Meister.	10. Mon pays, sois mes amours. Chœur d'hommes . . . Bovy-Lisb.
4. La Patrie des hirondelles. Noc- turne, duo . . . F. Masini.	11. La Gloire de Dieu dans la nature. Prière . . . Beethoven.
5. Les Sapins. Prière pour ténor . . . P. Dupont.	12. Mélodie pour piano . . . C. Meister.
6. Hymne au chant et à la joie. Chœur d'hommes . . . E. Herzog.	13. Une scène de Molière, dite par M. Huguenin.

Les intermèdes seront remplis par des productions humoristiques du orfè gruyérien.  
PRIX DES PLACES : 1 fr. 20 les premières et 70 centimes les secondes.  
La salle sera chauffée. [834] Défense de fumer.

Médaille d'argent à l'Exposition de Fribourg.  
**Meubles et menuiserie en bâtiments.**  
**J. POFFET, à Bulle,**  
Place du Marché au bétail.  
L'atelier est transféré dans le bâtiment récemment construit, place du Marché au bétail,  
en face de la maison Nicolas Gex. Installations nouvelles, permettant de livrer promptement  
des travaux soignés et selon le désir des clients.  
Choix complet de meubles en tous genres, à vendre, dès ce jour, à des prix  
modérés. — On refait les placets en jonc pour chaises. [826]

**EXTRAITS DE MALT du D<sup>r</sup> G. WANDER, à Berne**

**Chimiquement pur.** Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30  
**Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40  
**A l'iode de fer,** remplaçant l'huile de foie de morse. Contre la scro-  
fulose, les dartres et la syphilis 1 40  
**A la quinine.** Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70  
**Vermifuge.** Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40  
**Contre la coqueluche.** Remède très efficace 1 40  
**Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques scrofuleuses,  
tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40  
**Diatasés à la pepsine.** Remède pour la digestion 1 40  
**Sucre et bonbons de malt,** très recherchés contre les affections catarrhales.  
Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une MÉDAILLE à  
BRÈME 1874. [554]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.  
● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1<sup>er</sup> rang pour excellente qualité. ●

**Dans les cas de rhumatisme, sciatique, goutte,**  
maux de reins, maux de tête, rhumatismes volants, le remède antirhumatisme de **Pabbé**  
**KNEIPP** est la meilleure des frictions; le fait que le célèbre abbé Kneipp  
en a fait l'expérience rend toute autre louange superflue. — Prix : 1 fr. le flacon; port, 15 c.  
Franco pour envoi de deux articles. Qu'on s'adresse toujours à **Karrer-Gallati, à**  
**Glaris.** [291]

UN  
**Etablissement de crédit public**  
de la ville de Fribourg annonce par la voie des journaux qu'il achète des actions de la  
**Caisse hypothécaire** au cours de fr. 600, coupons compris.  
Nous croyons qu'il est de notre devoir d'avertir les actionnaires que ce prix de fr. 600  
est notablement au-dessous de la valeur réelle de ce titre. Le rendement ne  
sera certainement pas inférieur à celui de 1891.  
**Caisse hypothécaire du canton de Fribourg :**  
825] (H1697F) LA DIRECTION

**Le Dermatolip du D<sup>r</sup> G. Wander**  
(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend  
souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit  
(moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez  
MM. A. BOSSON, à Bulle.  
L. KOEBER, épicerie, >  
Alex. DESBIOLLES, épicerie, > [705]  
Louis DESBIOLLES, droguerie, >  
Jambé, pharmacien, à Châtel-St-Denis.

**Manque de barbe.**  
On doute généralement qu'il soit possible de faire croître la barbe et les cheveux, d'autant  
plus que les remèdes indiqués sont pour la plupart sans aucun effet. Je me réjouis donc d'au-  
tant plus de pouvoir recommander votre mixture pour la barbe et son efficacité excellente  
et réelle, car, par son emploi, la barbe a poussé vigoureusement; avec cela, cette mixture est  
inoffensive, on peut l'employer sans qu'elle laisse de traces. M. Sieler, chez F. Bub, confiseur,  
à Ansbach (Bavière). Expériences innombrables. Brochures gratis. S'adresser à la **Poly-  
clinique privée à Glaris.** [292]

**Déclaration.**  
Le soussigné déclare qu'il connaît **Jean**  
**Treuthardt-Bovay**, aubergiste à Gu-  
mefens, depuis son plus jeune âge. Ce citoyen  
s'est toujours conduit honorablement, et pen-  
dant mes longues fonctions comme juge de  
paix, je n'ai jamais eu à m'occuper de lui pour  
affaires pouvant atteindre l'honneur d'un ci-  
toyen. — Déclaré en faillite ensuite de cau-  
tionnements ou d'entreprises malheureuses, il  
a été réhabilité par le tribunal de notre dis-  
trict, après avoir désintéressé ses créanciers,  
et a, en outre, payé des dettes contractées  
par son père défunt.  
Je déclare que Jean Treuthardt est un ci-  
toyen honorable et que sa conduite dans no-  
tre cercle n'a donné lieu à aucune critique.  
Rougemont, le 21 juillet 1892.  
840] Sam.-David YERSIN.

**AVIS**  
La soussignée avise l'honorable public de  
la ville et de la campagne qu'elle vient de  
recevoir une **tricotouse**, dernier système.  
Elle se recommande pour la confection de bas,  
chaussettes, caleçons, jupes, camisoles, cache-  
corsets, gilets de chasse, guêtres, etc. Nombreux  
dessins assortis.  
Atelier près de M. Torriani, marbrier, à  
Bulle.  
800] Emma PITTET

**Pétrole d'Amérique**  
première qualité  
à 45 centimes les 2 litres.  
**Tubes pour lampes et falots,**  
chez **Grandjean, Emey.** [808]

Médaille d'argent à l'Exposition de Fribourg.  
**F. Morard, tannerie, Le Bry.**  
Dépôt à Bulle,  
en face de la Promenade, ouvert le jeudi.  
Tannage à façon. Commerce de cuirs en  
tous genres. Articles pour cordonniers et sel-  
liers. Tiges. Clouterie. Huiles et graisses.  
Achat, aux plus hauts prix,  
de cuirs, peaux, crins, écorce, suif.  
Excepté le jeudi, remettre tous les jours et  
à toute heure à M. PILLOUD, auberge du Ton-  
nelier, BULLE, cuirs et peaux qu'il fera parvenir  
sans frais pour le vendeur. Paiement par re-  
tour du courrier. [560]

**Dernière liquidation**  
au prix de facture du dépôt de ma-  
chines à coudre et accessoires.  
S'adresser tous les jendis, de midi à 2 heu-  
res, au Pensionnat, à Bulle.  
814] P. Brunisholz.

A LA  
**Confiserie Berthoud,**  
BULLE  
Liquidation complète d'un grand choix  
d'articles pour cadeaux de **Saint-Nicolas**,  
**Noël et nouvel an.**  
Prix exceptionnels pour les revendeurs. [801]

**LAINES-COTONS-FLEURS**  
Couronnes mortuaires  
chez les **Sœurs PROGIN**, en face de la Pro-  
menade, Bulle; marchandises de très bonne  
qualité, prix réduits. — On confectionne sur  
commande bas, chaussettes, gants, mitaines,  
bonnets, etc. [687]

A LA  
**Filature de lin Burgdorf**  
se recommande pour le flage et tissage  
à façon du chanvre, du lin et des étoupes, aux  
prix les plus modérés. La matière est filée  
dans toute sa longueur. — Exécution du tra-  
vail prompte et soignée. (H7947Y)  
DÉPÔTS : [658]  
M. Eugène WÄBER, à Bulle;  
F. AYER-DEMIERRE, à Romont.

**CACAO SOLUBLE**  
**Suchard**  
EXCELLENTE QUALITÉ  
PRÉPARATION INSTANTANÉE.

**Domaine à louer.**  
On offre à louer le domaine de la Mallaz-  
Davaud, à La Roche, comprenant 28 poses  
(10 hectares) en un seul mas, avec vaste bâti-  
ment d'exploitation, écuries pouvant contenir  
de 25 à 30 pièces de bétail; eau intarissable;  
une multitude d'arbres fruitiers de bon rap-  
port. — Entrée en jouissance à la fin de fé-  
vrier 1893.  
S'adresser au propriétaire, M. Jean-Joseph  
KOLLY. [835]

**Meunerie.**  
Farines qualité garantie.  
Farines toutes spéciales pour engrais.  
Belles semoules.  
Mouture soignée de maïs.  
Echanges de toutes grains contre farines.  
Blés rouges et noirs pour la volaille.  
Tourteaux de lin et de sésame.  
GROS ET DÉTAIL  
Prix très réduits. [532]  
Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle.

**CONCENTRÉ**  
et les  
**POTAGES**  
**MAGGI**  
profitent  
à tout  
**MÉNAGE**



